



PREFET DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°58/2016 du 7 septembre 2016

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.36.92.00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 58/2016 du 7 septembre 2016

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°58 du 7 septembre 2016

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2016/047	07/09/2016	Arrêté relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral du lundi 12 septembre 2016 à 18 h 00 au mardi 13 septembre 2016 à 9 h 00	3
PREF/MAP/2016/048	07/09/2016	Arrêté relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral le jeudi 22 septembre 2016 de 9 h 00 à 20 h 30	3

**ARRETE N° PREF/MAP/2016/047 du 7 septembre 2016
relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral
du lundi 12 septembre 2016 à 18 h 00 au mardi 13 septembre 2016 à 9 h 00**

Article 1^{er} : Mme Emmanuelle FRESNAY, directrice de cabinet, est chargée d'assurer la suppléance des fonctions de préfet du département de l'Yonne, du lundi 12 septembre 2016 à 18 h 00 au mardi 13 septembre 2016 à 9 h 00.

Le préfet
Jean-Christophe MORAUD

**ARRETE N° PREF/MAP/2016/048 du 7 septembre 2016
relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral
le jeudi 22 septembre 2016 de 9 h 00 à 20 h 30**

Article 1^{er} : Mme Emmanuelle FRESNAY, directrice de cabinet, est chargée d'assurer la suppléance des fonctions de préfet du département de l'Yonne, le jeudi 22 septembre 2016 de 9 h 00 à 20 h 30.

Le préfet
Jean-Christophe MORAUD